



Hausse des créations d'emplois privés en Ile-de-France en 2016

En 2016, l'emploi dans le secteur privé en Ile-de-France ⁽¹⁾ s'accroît d'un mouvement identique à la progression observée au niveau national. Les activités de services ont permis à l'emploi de croître, dans un contexte d'inflation réduite qui limite l'évolution des salaires. Le niveau d'emplois atteint un niveau record qui résulte d'évolutions contrastées selon les secteurs et les départements.

(1) : La déclinaison de ces chiffres au niveau départemental sera réalisée dans l'observatoire statistique de l'Ile-de-France n° 9, à paraître en septembre.

CHIFFRES CLÉS

+ 1,0 %

c'est la progression de l'emploi moyen en Ile-de-France en 2016.

176,8 milliards d'euros

c'est la masse salariale versée en Ile-de-France pendant l'année 2016.

La hausse des effectifs s'amplifie

La région parisienne compte 4,534 millions de salariés en moyenne sur l'année, soit 25,5 % des effectifs du secteur privé national. Cumulée sur l'année, la masse salariale francilienne totale s'élève à 176,8 milliards d'euros, soit 32,8 % de celle de la France entière.

L'emploi moyen progresse de 1,0 % par rapport à son niveau de l'année 2015, soit le taux d'évolution le plus élevé de ces cinq dernières années. En outre, la comparaison de l'effectif de fin 2016 par rapport à celui de fin 2015 fait apparaître une progression plus importante de 1,4 %. Cette hausse moyenne permet à l'emploi de dépasser son niveau record de 2015.

Comme l'année précédente, les PME ont été très actives en 2016. Ainsi, les petites entreprises (10 à 49 salariés) ont vu croître leur niveau d'emplois de 2,4 % en moyenne, tandis que, dans les moyennes entreprises (50 à 249 salariés), il est en progression de 0,5 %. À l'inverse, les effectifs des TPE (inférieur ou égal à 10 salariés) n'augmentent que de 0,1 % en un an.

La masse salariale progresse de 2,6 % en 2016 par rapport à 2015. L'Ile-de-France connaît une hausse légèrement

Les principaux chiffres 2016

	Niveau 2016	Évolution annuelle (en %)					Évolution sur 5 ans 2016/2011 (en %)
		2012	2013	2014	2015	2016	
Ile-de-France							
Emploi salarié (en milliers)	4 534	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,3	+ 0,5	+ 1,0	+ 2,1
Nombre d'établissements (en milliers)	397	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 3,7
Masse salariale (en Md€)	176,8	+ 2,3	+ 1,4	+ 1,8	+ 2,2	+ 2,6	+ 10,7
SMPT (en €)	3 243	+ 1,9	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,7	+ 1,6	+ 8,4
France							
Emploi salarié (en millions)	17,8	+ 0,0	- 0,5	+ 0,0	+ 0,1	+ 1,0	+ 0,5
Nombre d'établissements (en millions)	1,8	+ 0,2	- 0,2	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Masse salariale (en Md€)	539,9	+ 2,1	+ 1,2	+ 1,5	+ 1,7	+ 2,4	+ 9,2
SMPT (en €)	2 527	+ 2,2	+ 1,8	+ 1,6	+ 1,6	+ 1,4	+ 8,7

SMPT = Salaire mensuel moyen par tête

Source : Urssaf - Acoiss

Les données régionales par taille d'entreprise

	Établissements			Effectif moyen			SMPT		
	Niveau (en milliers)	Évolution 2016/2015 (%)	Évolution 2016/2011 (%)	Niveau (en milliers)	Évolution 2016/2015 (%)	Évolution 2016/2011 (%)	Niveau (en milliers)	Évolution 2016/2015 (%)	Évolution 2016/2011 (%)
1 à 9 salariés	296,3	+ 0,4	+ 3,2	780,1	+ 0,1	+ 2,4	2 257	+ 1,9	+ 6,3
10 à 49 salariés	50,4	+ 2,4	+ 4,9	805,5	+ 2,4	+ 3,5	3 108	+ 1,2	+ 6,8
50 à 249 sal.	16,1	+ 0,8	+ 2,7	719,0	+ 0,5	+ 1,1	3 547	+ 1,4	+ 9,5
plus de 250 sal.	33,3	+ 1,4	+ 7,0	2 135,7	+ 0,6	+ 2,0	3 596	+ 1,9	+ 9,1

SMPT = Salaire mensuel moyen par tête

Source : Urssaf - Acoiss

AVERTISSEMENT : Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acoiss Stats 249 disponible sur www.acoiss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Évolution de l'emploi par secteur d'activité

	Ile-de-France				France	
	Emploi 2016 (en milliers)	Poids (en %)	Évolution (en %)		Évolution (en %)	
			2016/2015	2016/2011	2016/2015	2016/2011
Industrie, dont :	429,6	9,5	- 1,4	- 6,3	- 1,0	- 5,2
Industries agro-alimentaires	48,6	1,1	+ 2,4	+ 9,3	+ 1,0	+ 0,1
Habillement, textile et cuir	17,0	0,4	- 2,1	- 10,3	- 0,8	- 9,9
Bois et papier	16,0	0,4	- 6,4	- 23,6	- 2,7	- 14,5
Industrie chimique	26,0	0,6	+ 0,6	- 9,6	- 0,1	- 3,9
Industries pharmaceutique	18,3	0,4	- 3,0	- 11,2	+ 0,8	- 0,7
Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	18,9	0,4	- 1,9	- 13,4	- 1,1	- 9,4
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,6	0,6	- 3,1	- 12,1	- 1,7	- 7,0
Équipements électriques, électroniques, informatiques	69,3	1,5	- 3,4	- 10,4	- 2,0	- 7,2
Fabrication de matériels de transport	70,6	1,6	- 1,2	- 8,2	- 1,4	- 5,3
Industrie du meuble et diverses	41,5	0,9	- 0,6	- 4,3	- 0,5	- 4,6
Construction	280,0	6,2	- 0,1	+ 2,1	- 1,2	- 8,6
Commerce	699,1	15,4	+ 0,5	+ 1,0	+ 0,8	- 0,1
Hébergement et restauration	299,5	6,6	+ 2,1	+ 8,0	+ 3,0	+ 6,4
Autres services, dont :	2 732,1	60,3	+ 1,2	+ 3,4	+ 1,2	+ 3,6
Transports	368,9	8,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,2	- 0,5
Information et communication	378,8	8,4	+ 1,2	+ 0,4	+ 1,6	+ 3,5
Activités financières et d'assurance	310,6	6,9	- 0,1	- 1,3	+ 0,3	+ 0,3
Activités immobilières	76,8	1,7	- 0,8	- 5,5	- 1,4	- 8,4
Activités scientifique et technique – soutien et service administratif hors intérimaires	958,7	21,1	+ 2,0	+ 6,4	+ 2,2	+ 5,8
Santé/action sociale (+ administration publique/défense/enseignement)	421,1	9,3	+ 1,7	+ 8,9	+ 1,3	+ 6,5
Autres activités de service	217,2	4,8	+ 0,5	+ 1,9	+ 1,0	+ 3,3
Total hors intérimaires	4 440,3	97,9	+ 0,8	+ 2,2	+ 0,7	+ 0,4
Intérimaires	93,2	2,1	+ 8,1	- 1,7	+ 9,7	+ 3,1
Total	4 533,6	100,0	+ 1,0	+ 2,1	+ 1,0	+ 0,5

Source : Urssaf - Acooss

plus dynamique que celle observée en France. Le salaire moyen par tête (SMPT) est de fait en augmentation de 1,6 % en moyenne sur l'année. Il semble que les très petites entreprises ont privilégié la hausse du salaire (+ 1,9 %) à la création d'emplois en 2016.

Des évolutions disparates selon les activités

L'industrie continue à perdre des emplois à un rythme toujours important en 2016 (- 1,4 % en moyenne sur un an). Sur 5 ans, le déficit d'emplois est de 6,3 %. La fabrication de matériels de transport continue de subir les rééquilibrages adoptés post-crise, avec des

aménagements des lignes de production au niveau francilien (- 1,2 % en moyenne sur un an). A contrario, l'industrie agroalimentaire affiche une croissance de ses effectifs de 2,4 %. L'emploi dans la construction est stable en moyenne comparée à 2015. Sur cinq ans, le secteur affiche une croissance significative de l'emploi (+ 2,1 %), qui masque des situations différentes observées d'une année sur l'autre.

L'emploi dans le tertiaire hors intérim est en hausse de 1,1 % en moyenne sur l'année. La hausse de ce grand secteur, qui représente 82,3 % des emplois privés d'Ile-de-France, explique la dynamique de cette année. Le commerce, soit le secteur employant le plus dans le

tertiaire, est en hausse de 0,5 % en moyenne entre 2016 et 2015. Le secteur de l'hébergement et la restauration affiche sur l'année une bonne dynamique (+ 2,1 %) tout comme les activités scientifiques et techniques qui restent orientées à la hausse (+ 2,0 %). Les établissements franciliens de santé et d'action sociale continuent de croître mais avec un taux de croissance moins important que les précédentes années, avec une hausse annuelle moyenne de 1,7 %. Sur cinq ans, ce secteur a vu ses effectifs augmenter de 8,9 %. À l'inverse, les activités immobilières et les activités financières et d'assurance perdent de l'emploi (avec respectivement 0,8 % et 0,1 % en moyenne sur un an).

Sources et méthodologie

Le champ de la publication a évolué et correspond à une définition arrêtée avec l'Insee et la Dares. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Déclaration sociale nominative (DSN), remplis par les employeurs.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss. Il est labellisé par l'Autorité de la statistique publique.

L'effectif moyen annuel est égal à la moyenne des effectifs trimestriels de l'année. Le taux d'évolution en moyenne annuelle est égal à la somme des quatre derniers trimestres divisée par la somme des quatre trimestres précédents.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

Le nombre d'entreprises et d'établissements en moyenne annuelle est égal à la

moyenne des dénombrements trimestriels de ces entités. Ceux-ci recensent les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du trimestre.

Numéro ISSN : 2273-6689
Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr